

#### **DISCOURS DU MAIRE**

# CONCERNANT LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA VILLE DE PORTNEUF

#### 9 novembre 2015

#### Mesdames, Messieurs,

À la lumière de cette deuxième année du mandat confié par la population et selon les termes de l'article 474 de la Loi sur les Cités et Villes, il est de mon devoir de prononcer le présent discours. Il consiste à dresser un portrait le plus fidèle possible de la situation financière de notre ville. Dans l'esprit de l'exercice financier 2015 qui s'achève, de la préparation du budget 2016 et du programme triennal d'immobilisations. C'est donc avec grand plaisir qu'en collaboration avec les membres du conseil municipal, je m'adresse à vous.

Dans ce contexte, je traiterai des derniers états financiers, du dernier rapport du vérificateur externe, du dernier programme d'immobilisations, soit celui pour les années 2015, 2016 et 2017 et des indications préliminaires quant aux états financiers de l'exercice 2014. Finalement, je traiterai des orientations générales du budget 2016 et du programme d'immobilisations pour les années 2016, 2017 et 2018.

# L'exercice financier 2014

Selon les états financiers vérifiés au 31 décembre 2014, produits par nos vérificateurs comptables Bédard Guilbault, comptables agréés, l'actif consolidé de la ville de Portneuf s'élevait à 33 420 349\$. Le tableau suivant résume le rapport financier pour l'année 2014.

Résumé du rapport financier pour l'exercice financier 2014				
	Réel	Budget		
Revenus	5 035 060	4 456 351		
Dépenses de fonctionnement	-3 853 054	-3 665 280		
Remboursement de la dette Note 1	-563 172	-561 781		
Activités d'investissement à même dépenses d'opération	-13 881			
Affectations	-296 917	-229 290		
Déficit/surplus	308 036	0		

#### L'exercice financier 2014

L'année 2014 s'est terminée avec un surplus de 308 036\$. Outre les dépenses courantes imputables au bon fonctionnement de la ville, telle la masse salariale, le service de la dette, les coûts relatifs au fonctionnement des bâtiments municipaux, l'enlèvement de la neige, la gestion générale, l'entretien de notre réseau de voirie et les activités de loisirs au profit de la population, je vous présenterai de façon schématisée, les principales activités qui ont marqué l'année 2015.

De par la faible disponibilité en eau potable, la Ville a poursuivi un dossier prioritaire soit celui de la **recherche en eau potable** et cela, dans le but de cibler de nouvelles sources d'approvisionnement pour éventuellement installer un nouveau puits d'alimentation. À ce jour, le coût total des travaux de recherche en eau potable se chiffre à 614 622\$ taxes incluses et ceux-ci n'ont pas été concluants. Si la qualité de l'eau trouvée était acceptable, la quantité n'y était pas et si la quantité y était, la qualité n'était pas au rendezvous.

Le dossier connu sous le nom de **«Quai de Portneuf»** a connu des développements en 2015. Le gouvernement fédéral a changé quelque peu son programme de cession des ports qui est devenu le programme de transfert des installations portuaires. Une phase de vente est prévue dans ce programme, suivi d'une phase de cession si aucune vente n'est conclue. Le gouvernement provincial a de son côté mis en place sa stratégie maritime. Des fonds sont disponibles afin d'aider les collectivités à mettre en œuvre cette politique. La Ville désire poursuivre le processus avec la collaboration de nos députés du fédéral et du provincial. La Ville a demandé une étude d'opportunité de développement récréotouristique afin de valider des options réalistes d'exploitation du quai et du site environnant. Un comité local a été formé afin d'en assurer le suivi de réalisation.

Le dossier de la **«Voie de contournement»** s'est poursuivi en 2015. Le but de ce dossier est de rediriger les camions en provenance de la carrière exploitée par *Construction et Pavage Portneuf* afin qu'ils contournent le noyau villageois du secteur nord plutôt que d'emprunter l'Avenue Saint-Louis. Les processus réglementaires avec la commission de protection du territoire agricole et aussi avec le chemin de fer Québec-Gatineau se poursuivent et prennent plus de temps que prévu. L'acquisition des terrains suivent leur cours également. Nous espérons vivement un dénouement de ce dossier prioritaire au niveau de la sécurité en 2016. *En date du 30 septembre, la Ville a perçu 113,000 dollars en redevance pour l'année 2015. Ces chiffres nous indiquent que si la tendance se maintient, la diminution de la circulation des camions lourds serait d'environ 40% comparativement à 2014.* 

La Ville a poursuivi en 2015 son implication financière dans le **local de jeunes** situé au Carrefour municipal. L'objectif est de fournir aux adolescents un lieu de rencontre animé et bien à eux, le tout sous la supervision d'intervenants significatifs.

La Ville a également poursuivi en 2015, la **campagne d'achat local** en collaboration avec la Chambre de commerce de l'est de Portneuf. Cette campagne a pour but de sensibiliser la population à l'importance d'encourager nos commerces locaux. Plus de cent (100) commerces et industries de petites et grandes tailles ont pignon sur rue à Portneuf et environ le tiers des citoyens de la ville occupent un emploi dans une de ces entreprises. Une soirée réseautage a eu lieu cette année et un bottin des entreprises fut également produit et distribué dans tous les foyers de la ville. Fait important à noter, le nombre d'emploi que génèrent ces commerces et industries a passé de 800 à 1000 personnes.

La Ville a adopté en novembre 2012, une **politique familiale** qui inclut un volet « municipalité amie des aînés ». Le but de cette politique est d'offrir un milieu de vie favorable à l'épanouissement des familles et aux personnes de toutes les tranches d'âges via un plan d'action. Ce plan comprend dix (10) sphères ayant chacune des actions mesurables. À ce jour, environ 75% des actions prévues dans la politique ont été réalisées ou en voie de se faire.

**Notre service incendie** a réalisé quarante-trois (43) interventions à ce jour. En plus de répondre aux situations d'urgence, notre service est actif en prévention notamment auprès des écoles, des aînés en plus, des visites à domicile offertes. Nos pompiers reçoivent régulièrement des formations afin d'être conformes aux normes et être prêts à faire face aux différentes situations d'urgence. Des visites de prévention pour les bâtiments à risque élevé et très élevé ont débuté en 2013 afin de nous conformer à l'une des actions du schéma de couverture de risque en incendie. Un centre de formation des pompiers a vu le jour en 2011. Des pompiers de toute la région reçoivent des formations pratiques et théoriques dans nos locaux. La

direction incendie assure le fonctionnement, le développement et l'autofinancement des activités du centre. En 2015, une vingtaine de pompiers ont suivi différentes formations dans notre centre.

La Ville a adopté en 2013 une **politique de développement durable** en collaboration avec la municipalité de Deschambault-Grondines. Un comité de développement durable composé d'élus, de citoyens et de représentants des groupes socio-économiques des deux municipalités a été formé afin d'élaborer la politique. Un processus de consultation a eu lieu et un premier forum citoyen a été tenu en avril 2013 afin de tracer les grandes lignes des orientations à prendre. C'est avec fierté que la Ville a adopté en octobre 2013 son premier plan stratégique de développement durable. Ce plan comporte neuf (9) enjeux stratégiques divisés en pistes d'action Des projets en développement durable qui cadreront avec cette nouvelle politique pourraient se rendre éligibles au soutien financier du fonds sur les collectivités durables créées par la multinationale Alcoa. De ce nombre, le projet de CPE à Portneuf a vu le jour principalement grâce à l'aide financière de ce fond et à l'implication de la ville.

La Ville a émis en 2015 vingt-trois (23) permis de construction pour une valeur d'un peu plus de trois (3) millions de dollars, incluant une résidence de prestige et le permis pour la construction de notre future CPE.

La Ville a débuté la mise en œuvre d'une stratégie afin d'accroître la **sécurité sur les voies publiques.** Outre le projet de la voie de contournement pour les camions lourds, suite aux représentations de la ville, le ministère des transports a procédé à l'installation d'un feu de circulation au coin des routes 138 et Provencher. Ce feu sera pleinement opérationnel lorsque le Canadien National aura installé des barrières de sécurité sur la voie ferrée tout près. La Ville a aussi fait l'acquisition d'un indicateur de vitesse afin de sensibiliser les automobilistes et les conducteurs de camions à la vitesse. Le conseil a aussi adopté un règlement afin de faire diminuer la vitesse de la plupart des rues de la municipalité. Ce règlement doit toutefois être ratifié par le ministère des transports avant qu'il soit valide officiellement.

Le comité culture et embellissement a supervisé plusieurs travaux en 2015 dont notamment, l'aménagement d'une halte au coin de la route 138 et du Chemin neuf en plus de leurs activités annuelles.

Notre service des travaux publics a été particulièrement actif en 2015, finalisation des travaux de la phase III, 1ere et 2<sup>e</sup> avenue, réfection de la rue Bellevue, remplacement de la conduite d'eau potable de la rivière Portneuf, travaux de réaménagement du parc des générations et stabilisation du talus de la rivière Portneuf.

Comme vous le savez, nous avons eu des pluies torrentielles en juin dernier. Le coût des dégâts municipaux causés par ces pluies avoisineront 330 000\$. J'aimerais remercier tout le personnel de la ville, notamment le service des incendies et le service des travaux publics pour leurs actions rapides afin de sécuriser et de rétablir les routes touchées.

J'aimerais remercier les membres du conseil et les membres du comité de direction de la ville qui m'assistent, me supportent et me conseillent dans cette tâche importante qu'est d'administrer la ville de Portneuf.

Je m'en voudrais de passer sous silence le travail de nos **employés municipaux**. Nous avons la chance d'avoir une équipe d'employés compétents et dévoués.

Je désire remercier les **membres des comités de la ville.** Les conseils de ces gens sont bien utiles aux élus afin de les guider dans leurs décisions.

Je voudrais souligner le dévouement des membres des **organismes communautaires**. Sans le bénévolat de ces personnes, notre Ville serait moins dynamique. Par votre implication, vous aidez la communauté à grandir.

# Les résultats partiels pour l'année 2015

Tenant compte que l'année 2015 n'est pas complétée, je vous ferai part à l'aide du tableau suivant, des résultats partiels des revenus et dépenses de fonctionnement et d'investissement, des remboursements de la dette et des affectations au 15 octobre. Le tableau suivant montre l'état de la situation et permet, à ce jour, de confirmer que si aucun imprévu ne vient affecter le cours des opérations normales, l'extrapolation des données, pour les mois d'octobre, de novembre et décembre, reflètera la réalité pour l'année 2015.

Pour l'année en cours 2015	15-10-2015	Budget	
Revenus de fonctionnement	4 590 315	4 763 483	
Dépenses de fonctionnement	-3 368 075	-3 897 982	
Remboursement de la dette	-383 292	- 641 450	
Affectations		-224 411	
Solde	838 948	0	
Revenus d'investissement + financement	237 726	759 579	
Dépenses d'investissement	- 833 986	-3 731 265	
Affectations	93 673	2 971 686	
Solde	- 502 587	0	

# L'évolution de la dette à long terme

Le tableau qui suit illustre l'évolution de la situation concernant la dette à long terme, au 31 décembre 2015.

Dette à long terme				
Ville de Portneuf	secteur sud	Secteur nord	ensemble	Total
Au 1er janvier 2015	2 388 494	868 869	3 933 768	7 191 131
Financement en cours d'année	2 520 000		1 830 000	4 350 000
Remboursement	311 682	192 260	347 044	850 986
Solde anticipé au 31-12-2015	4 596 812	676 609	5 416 724	10 690 415

#### Les dépenses excédant 25 000\$

Tel que le prévoit la Loi :

#### Les contrats ayant engagé une dépense de plus de 25 000\$ taxes incluses sont :

- Construction & Pavage Portneuf dossier phase III 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> Avenue 690 350.70\$ financé par un règlement d'emprunt et subvention, rue Bellevue 188 106.56\$ financé par un règlement d'emprunt, inondation de juin 267 763.04\$;
- CADEP, subvention constructions neuves 73 000\$:
- Canadien National passage à niveau Provencher site à l'installation de la lumière 211 489\$ remboursé par le MTQ;
- Groupe Ultima Inc. 61 741\$ assurances de la ville;
- MRC de Portneuf 184 983\$ pour notre quote-part, transport adapté, TPI;
- Ministre des finances 231 462\$ pour les services de la Sûreté du Québec;
- Ministre des finances S.Q.A.E 92 998.72\$ paiement capital et intérêts sur règlement d'emprunt assainissement des eaux;
- Ministère du Revenu 223 167.17\$ remise pour impôt sur le revenu et contribution CSST;
- Régie régionale de gestion des matières résiduelles 276 106.65\$ représentant la somme de la quotepart de la ville de Portneuf plus 26 256.15\$ représentant la somme pour les Serres du Saint-Laurent.

# Les contrats ayant engagé une dépense de plus de 2 000\$ avec un total de plus de 25 000\$ taxes incluses, en date du 15 octobre 2015 :

- Agence du revenu Canada 62 653.13\$ remise pour impôt sur le revenu;
- Bédard & Guilbault, vérification comptable + divers rapports 29 893.50\$;
- Hydro-Québec 64 145.32\$ électricité des bâtiments municipaux;
- Protekroc 36 118.72\$ dynamitage refacturé à CPP;
- Trust Banque Nationale REÉR des employés 30 289.48\$;
- WSP études de différents puits 9 428.11\$, voie de contournement 2 482.43\$ et rue Bellevue 13 291.12\$;
- Énergies Sonic RN s.e.c. 25 490.09\$ essence, huile à chauffage.

# Le traitement des élus municipaux :

Ci-après, la rémunération annuelle des élus, telle que versée par la ville pour l'année en cours. Le tiers de cette rémunération est une allocation de dépenses :

1- maire: 17 860\$ 2- conseillers (ères): 5 953\$

- -La rémunération totale pour l'année 2015 est de 53 578\$.
- -La rémunération des élus est indexée de 2% annuellement.

# Programme de dépenses en immobilisation

Ce programme a pour but d'indiquer les besoins de la ville en matière de subventions. Voici les informations déposées lors de l'adoption du budget 2015, en décembre 2014.

	2015	2016	2017	Total	Financement	Financement	Financemen
Administration générale					revenus	emprunt	subvention
Informatique + ameublement	4 500		3 000	7 500	7 500		
Edifices municipaux	Dossier qui sera à l'étude en priorité en 2015						
Sécurité publique							
Équipement - service incendie - bâtiment	14 775	15 000	15 000	44 775	44 775		
Voirie municipale							
Amélioration des rues et routes	256 570	500 000	500 000	1 256 570		1 256 570	
Signalisation	10 500	11 000	11 000	32 500	32 500		
Véhicules + bâtiment		80 000		80 000	80 000		
Voie de contournement	2 211 652			2 211 652		2 211 652	
Muret Rivière Portneuf	52 500			52 500	52 500		
Hygiène du milieu							
Aqueduc				- 1			
Recherche en eau	500 000			500 000			500 000
travaux Phase 3 retenue contrat	727 908			727 908		363 954	363 954
Station de pompage eau potable	387 750			387 750	10 500		377 250
Loisirs & Culture							
Équipement loisirs	40 960	15 000	10 000	65 960	65 960		
	10 000		: 2 2 3 0	22.200	11 300		

10 000

631 000

10 000

549 000

44 150

5 411 265

44 150

337 885

3 832 176

1 241 204

Note générale : les investissements indiqués dans les années 2015, 2016 et 2017 ne sont pas des engagements mais plutôt des projets.

24 150

4 231 265

Parc récréonautique

Le budget 2016

La préparation des prévisions budgétaires 2016 est en pleine effervescence. Les membres du Conseil municipal, secondés par le personnel de l'administration municipale, s'affairent à préparer le budget d'opérations pour l'année 2016 ainsi que le programme triennal d'immobilisations pour les années 2016, 2017 et 2018. À la lumière des ateliers d'étude, des recommandations formulées, de la priorisation des dossiers et des discussions du Conseil municipal pour une saine gestion de notre ville, nous tiendrons une séance spéciale le 17 décembre 2015, pour l'adoption de ce budget.

Le nouveau rôle triennal d'immobilisation a été déposé le 28 octobre dernier et la valeur totale du rôle a augmentée de 20 %. Il est donc fort probable que nous ajustions à la baisse le taux de la taxe foncière afin que les contribuables ne subissent pas une trop forte hausse de leur charge fiscale municipale.

Nelson Bédard

Maire